

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

AMNESTY INTERNATIONAL LUXEMBOURG

AMNESTY  
INTERNATIONAL



SUPPORT  
LGBT  
REFUGEES!

LUXEMBOURG : ГОМОФОВИЯ IS KILLING !

ЛЮКСЕМБУРГ: ГОМОФОБИЯ УБИВАЕТ



cigale



cigale



AMNESTY  
INTERNATIONAL



# ÉDITO



Chers membres, chers activistes et chers sympathisants,

L'année 2016 fut une année extrêmement intense pour notre section. En effet, entre la sortie du rapport **Banks, arms and human rights violations** en janvier et la clôture du **premier Festival des droits humains** au Luxembourg en décembre, nous n'avons pas vraiment vu le temps passer : les

actions se sont succédées à un rythme de plus en plus soutenu au fur et mesure que nous approchions du 10 décembre. C'est ainsi que nous avons atteint un nouveau **record au niveau des lettres envoyées (3.253) et des signatures collectées (15.214)**, ce qui s'est traduit par une augmentation de près de 20% des libérations et des vies sauvées auxquelles notre section a contribué.

Par-delà les deux groupes vulnérables sur lesquels nous avons concentré nos efforts (les réfugiés d'une part, les défenseurs des droits humains d'autre part), une préoccupation fondamentale s'est affirmée au fil des mois : celle d'une **érosion progressive de la liberté d'expression** dans de nombreux pays. Que ce soit dans nos échanges avec certaines institutions financières, dans nos contacts avec certains journalistes ou lors de la **visite des défenseurs des droits humains d'Azerbaïdjan Leyla et Arif Yunus**, nous avons observé combien la liberté d'expression était toujours fragile, souvent menacée, et parfois tout simplement inexistante.

Cette impression s'est évidemment renforcée au vu d'une actualité impitoyable. Car entre une répression désormais sans limites en Turquie, un conflit syrien qui a encore repoussé les limites de la barbarie, une élection présidentielle américaine qui a vu le futur président faire appel aux réflexes les plus nauséabonds de l'électeur, et un conflit au Yémen savamment alimenté par des armes européennes et nord-américaines, **2016 fut une année effroyable pour les droits humains.**

Paradoxalement, ce contexte international terrifiant s'est traduit au niveau de notre section par un **bond en avant au niveau de l'activisme**. En effet, entre 2015 et 2016, le nombre de personnes actives enregistré au sein d'Amnesty International Luxembourg est passé de 290 à 869. Au-delà de l'envie d'agir de chacun, cette progression n'est pas le fruit du hasard, elle résulte d'une décision du conseil d'administration de renforcer l'activisme et d'un gros travail de fond entre l'équipe salariée et des activistes venant de tous les secteurs de la vie luxembourgeoise. Merci à vous tous qui nous avez permis d'avancer. Car comme nous l'écrivaient Leyla et Arif Yunus, « Sans votre précieux soutien que nous avons reçu lorsque nous étions en prison, nous serions morts ».

Stan Brabant, Directeur

# GRÂCE À VOUS

**En 2016, le travail de la section a contribué à faire libérer, sauver ou améliorer la vie de 54 personnes qui ont été victimes de violences, de tortures et d'injustice. Ces bonnes nouvelles n'auraient pas été possibles sans votre engagement, un grand merci à toutes et à tous!**



## 1 MEXIQUE : YECENIA ARMENTA



Yecenia Armenta, une femme mexicaine maman de deux enfants, avait été torturée pendant 15 heures par la police mexicaine afin qu'elle « avoue » un crime qu'elle a toujours nié. Après avoir passé 4 années en prison, elle a finalement pu obtenir justice en juin 2016 suite à l'action d'Amnesty. Au Luxembourg, plus de 600 personnes avaient agi pour elle en 2015. Au Mexique, la violence et la torture restent malheureusement d'actualité. Les femmes sont souvent les plus vulnérables : sur

100 femmes en détention interviewées par Amnesty en 2016, 72 ont été agressées sexuellement et 33 ont été violées.

## 2 SALVADOR : MARÍA TERESA RIVERA



María Teresa Rivera, 33 ans, a été incarcérée en 2011 et condamnée à 40 ans de prison pour « homicide avec circonstances aggravantes », après avoir fait une fausse couche au Salvador, l'un des pays avec la loi sur l'avortement la plus restrictive au monde. Dans ce pays, l'avortement est totalement interdit, dans toutes les circonstances, et de lourdes peines de prison sont prononcées à l'encontre des femmes accusées d'avoir mis fin à leur grossesse. En mai 2016, un tribunal a décidé de

libérer María Teresa, ce qui s'est traduit aussi par une grande victoire pour les droits humains et pour les femmes dans ce pays.

## 4 LUXEMBOURG : ABDOU SANÉ

En 2015, la société luxembourgeoise se mobilisait contre l'expulsion du Luxembourg d'Abdou Sané, enseignant engagé, originaire du Sénégal et installé au Grand-Duché depuis quelques années. Suite à la mobilisation citoyenne, les autorités lui ont accordé finalement une autorisation de séjour et il a pu rentrer au Luxembourg en octobre 2016.

## 5 RDC : FRED ET YVES

Fred Bauma et Yves Makwambala, deux militants pro-démocratie injustement emprisonnés en RDC, ont été libérés en août 2016. Ils ont subi la répression féroce du gouvernement contre ceux qui s'opposent à un nouveau mandat du président Kabila. Pour leur militantisme pacifique, ils risquaient la peine de mort. Au Luxembourg, plus de 1.000 personnes avaient agi pour leur libération dans le cadre la campagne bougies 2015.

## 3 QATAR : LES TRAVAILLEURS MIGRANTS

Début 2016, Amnesty International a dénoncé l'exploitation des travailleurs migrants construisant un stade pour la Coupe du monde de football 2022 au Qatar. Les actions des sympathisants d'Amnesty International, associées au travail de recherche, ont provoqué des réactions de la part des autorités du Qatar, des entreprises du bâtiment et de la FIFA (l'instance dirigeante mondiale du football). Par exemple, deux entreprises ont rendu leurs passeports à des ouvriers ; l'Association internationale des fédérations d'athlétisme (qui utilisera les installations sportives du Qatar lors de ses championnats du monde en 2019) a déclaré qu'elle se pencherait sur les problèmes évoqués. Finalement, la FIFA a annoncé qu'elle allait mettre en place une commission d'enquête indépendante pour contrôler les conditions de travail sur les sites de la Coupe du monde 2022.

## 6 MYANMAR : PHYOE PHYOE AUNG

En mars 2015, Phyoe Phyoe Aung, dirigeante étudiante, était détenue dans le cadre d'une violente opération de répression menée par la police contre des manifestants étudiants qui protestaient contre la nouvelle loi relative à l'éducation nationale, qui limite selon eux les libertés académiques. Phyoe Phyoe Aung encourait plus de 13 ans d'emprisonnement pour son activisme pacifique. Elle a été libérée en avril, ainsi que des dizaines d'autres étudiants prisonniers d'opinion. Des sympan-



panthistes d'Amnesty International dans le monde entier ont écrit plus de 394.000 lettres, courriels, tweets et autres messages en sa faveur, « Je tiens à remercier du fond du cœur chacune et chacun d'entre vous, pas juste pour vos efforts en faveur de ma libération [...], mais aussi pour nous avoir permis de garder espoir et foi en nos opinions » a-t-elle déclaré.



# LES BANQUES ET L'ARMEMENT

Un soir de novembre 2012, un petit groupe de personnes, dont deux membres de longue date d'Amnesty, réfléchissaient aux implications sur la place financière luxembourgeoise du futur Traité sur le commerce des armes. Lors de la première réunion de ce qui allait devenir le groupe « business et droits humains » de notre section, nous posions en fait les premières bases d'un processus qui aboutirait trois années plus tard avec la sortie du rapport *Banks, arms and human rights violations*.

Ce n'est en effet qu'après une analyse minutieuse du cadre juridique international et national que nous pourrions aborder un petit groupe de banques pour tenter d'en savoir plus sur leurs politiques en matière de financement des armes interdites et des armes dont l'usage est à la base de graves violations des droits humains. Cette deuxième phase du projet – la consultation d'un petit groupe de banques – allait se révéler passionnante tant les réactions de certaines banques étaient parfois franchement déroutantes.

Ainsi, une banque bien connue nous a écrit : « ... nous sommes au regret de vous annoncer que nous ne pourrions pas nous [sic] rencontrer dans le cadre de votre étude actuelle », ajoutant qu'elle « prêterait grande attention aux résultats » au moment de leur publication. Une autre banque

bien connue a d'abord accepté de nous rencontrer avant d'annuler la réunion après avoir reçu nos questions.

Malgré ces obstacles, le groupe a poursuivi son travail sous la houlette de son infatigable coordinatrice, Laure Oudet-Dorin, qui s'est livrée à une analyse très fouillée de la réglementation. A l'issue de trois années d'efforts, le rapport *Banks, arms and human rights violations* a été présenté à la presse luxembourgeoise. Plusieurs autres sections d'Amnesty International ainsi que notre secrétariat international ont également publié le rapport, générant une couverture de presse sans précédent pour notre section.

Au-delà des insuffisances du cadre légal, le rapport montre combien les banques ont une compréhension très partielle de leurs obligations en terme de droits humains, ce qui se traduit par une absence de politiques et des procédures souvent déficientes et peu transparentes. Le risque est donc grand que des banques luxembourgeoises investissent actuellement dans des armes interdites ou des armes à la base de graves violations des droits humains.

Pourtant, certaines réactions hostiles reçues après la publication du rapport nous montrent que tant la place financière que le gouvernement luxembourgeois sont peu disposés à considérer sérieusement les conclusions de notre rapport. Peut-être devons-nous aller plus loin dans la dénonciation de certaines pratiques pour déclencher un changement effectif...



# LUTTER CONTRE LA PEINE DE MORT

La peine de mort viole un droit des plus fondamentaux, le droit à la vie. Il s'agit du châtiment le plus cruel, inhumain et dégradant qui soit. En 2016, le nombre d'exécutions et le nombre de pays dans le monde qui ont prononcé et appliqué des condamnations à mort ont diminué par rapport à 2015. Toutefois, le nombre de nouvelles condamnations à mort a augmenté par rapport à l'année précédente, dépassant celui qui avait été relevé en 2014 et qui était déjà le plus élevé jamais enregistré.

## LE COMBAT POUR L'ABOLITION CONTINUE

Dans le cadre de la lutte d'Amnesty International pour l'abolition de la peine de mort, la section luxembourgeoise a travaillé sur 21 condamnations à mort en 2016. Au total, nos appels ont été envoyés à 8 pays différents et ont contribué à sauver la vie de 2 condamnés à mort, notamment aux Etats-Unis et en Arabie Saoudite.

Malgré la mobilisation internationale en faveur de l'abolition de la peine de mort, la situation reste alarmante dans de nombreux pays. Hormis la Chine, 4 pays seulement sont responsables de près de 87 % des exécutions recensées : l'Iran, l'Arabie saoudite, l'Irak et le Pakistan. En Chine, les informations sur le recours à la peine capitale demeurent secrètes, et les autorités continuent d'exécuter chaque année des milliers de personnes. Toutefois, on a pu observer une diminution des exécutions aux États-Unis, pays qui ne figure pas dans le quintet de tête pour la première fois depuis 2006. Les 20 exécutions recensées aux États-Unis représentent le chiffre le plus faible enregistré depuis 1991.

## LA PEINE DE MORT DES MINEURS EN IRAN

Dès le mois de janvier, la publication du rapport *Grandir dans le couloir de la mort* sur la peine de mort des mineurs en Iran avait suscité une grande mobilisation au Luxembourg et en particulier auprès des jeunes.

Au cours de la conférence de presse pour le lancement du rapport annuel sur la peine de mort, la coordinatrice du groupe-jeune Amnesty de l'École européenne est intervenue pour parler de l'engagement de son groupe en faveur de l'abolition de la peine de mort. Elle a ensuite remis près de 200 signatures que son groupe avait collectées dans son école pour notre



Intervention d'une lycéenne du groupe Amnesty de l'École européenne lors de la conférence de presse pour la sortie du rapport sur la peine de mort des mineur en Iran.

## 2 personnes graciées :

- États-Unis. Ivan Teleguz a bénéficié d'un sursis.
- Arabie Saoudite. Le poète et artiste palestinien Ashraf Fayadh a vu sa condamnation à mort annulée par un tribunal saoudien et commuée en huit ans de prison et 800 coups de fouet.

**869 signatures et 132 lettres** ont été envoyés aux autorités contre la peine de mort par la section luxembourgeoise.

pétition sur la peine de mort des mineurs en Iran.

Amnesty International a reçu des informations signalant qu'au moins deux personnes exécutées en 2016 en Iran avaient moins de 18 ans au moment des faits pour lesquels elles avaient été condamnées à mort. Au moins 78 mineurs délinquants étaient toujours sous le coup d'une sentence capitale.



## ÉVOLUTIONS POSITIVES

**2 pays** supplémentaires ont aboli la peine capitale pour tous les crimes en 2016.

**Bénin** : la Cour constitutionnelle a déclaré la peine de mort inconstitutionnelle le 21 janvier.

**Nauru** : un nouveau Code pénal n'incluant pas la peine de mort est entré en vigueur le 12 mai.

**Guinée** : le président a promulgué un nouveau Code pénal excluant ce châtiment pour les crimes de droit commun uniquement.



# LA SITUATION DES RÉFUGIÉS & MIGRANTS

Les personnes contraintes de fuir de chez elles n'ont jamais été aussi nombreuses dans le monde. Selon le Haut-commissariat pour les réfugiés (HCR), il y a actuellement plus de 22 millions de réfugiés dans le monde, dont 55 % viennent seulement de trois pays : Soudan du sud (1.4 millions) Afghanistan (2.5 millions) et Syrie (5.5 millions).

Quand on examine les chiffres de la crise mondiale des réfugiés, on se rend facilement compte de la grande inégalité des initiatives prises par les États. Le problème n'est pas

le nombre de réfugiés, mais le fait que la grande majorité d'entre eux (86 % selon les chiffres du HCR) est accueillie dans des pays à faible ou moyen niveau de revenus.

Or, un grand nombre des pays les plus riches accueillent très peu de réfugiés et font très peu pour eux. Les pays riches font preuve d'une totale absence de volonté politique et de responsabilité en laissant seulement 10 pays, qui représentent moins de 2,5 % du PIB mondial, accueillir 56 % des réfugiés de la planète.



Action symbolique en soutien aux réfugiés en septembre 2016. Les participants ont été invités à amener leur paillason de leur propre domicile pour montrer leur solidarité avec les réfugiés.

## ACCORD UE - TURQUIE

Dans ce contexte de fermeture de frontières et de manque de volonté politique pour améliorer les conditions de vie des personnes qui fuient la violence et la guerre, l'Union européenne a signé avec la Turquie un accord honteux et considéré comme illégal par Amnesty International.

Cet accord entre Bruxelles et Ankara vise à renvoyer les demandeurs d'asile en Turquie, considérant ce pays comme sûr pour eux. En réalité, cet accord n'est qu'un autre stratagème des États européens pour se décharger de leur

responsabilité d'accueillir celles et ceux fuyant les conflits et la persécution.

La position du gouvernement luxembourgeois face à cet accord a été mise en question par Amnesty International et d'autres associations à plusieurs reprises, notamment lors d'une conférence de presse conjointe avec Médecins Sans Frontières (MSF). Nous avons appelé le Luxembourg à défendre le droit d'asile et à rejeter tout accord qui risquerait d'alimenter des violations des droits humains ou qui instrumentaliserait l'aide humanitaire au profit du contrôle des frontières.



Pour signaler le 5ème anniversaire du conflit en Syrie, des activistes ont lâché des ballons auxquels des colombes en papier étaient attachées.

## SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE SYRIEN #WITHSYRIA

En mars 2016 nous avons célébré un triste anniversaire : les 5 ans du conflit en Syrie. Au cours des cinq dernières années, plus de 250.000 personnes y ont perdu la vie, des dizaines de milliers d'autres sont portées disparues, et plus de 11 millions ont été contraintes de quitter leur foyer pour se réfugier dans les pays voisins ou pour fuir vers l'Europe, bien souvent au péril de leur vie.

Plus de 1.000 personnes au Luxembourg ont soutenu le peuple syrien. À l'occasion du Festival des migrations, quelques 600 personnes ont signé la pétition exhortant les membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies à entreprendre toutes les démarches possibles pour mettre fin aux violences commises contre les civils.

Une action symbolique a ainsi été organisée où près de 70 personnes ont lâché des ballons auxquels des colombes, symboles de paix, étaient attachées. Amnesty International a participé également à un rassemblement silencieux en octobre en solidarité avec la population civile à Alep, organisé par le Centre culturel syrien au Luxembourg. Cette manifestation faisait suite aux violents bombardements de la ville d'Alep en octobre 2016.

**2.030 signatures** récoltées au Luxembourg.

**12 actions** menées par la section en faveur de la défense des droits des réfugiés et migrants.

## PARTICIPATION AU COLLECTIF RÉFUGIÉS

En 2016, le Lëtzebuurger Flüchtlingsrot (LFR) dont le secrétariat était assuré par Amnesty International depuis septembre 2016, a travaillé sur le projet de loi proposant l'augmentation du délai maximal de rétention pour les familles de 72 heures à 7 jours. La durée excessive des procédures vis-à-vis des demandeurs de protection internationale a également été une préoccupation pour le collectif. Ainsi, le LFR a demandé un renforcement du personnel attaché au traitement des demandes d'asile.

## NOUVELLE CAMPAGNE : « I WELCOME »

Outre l'accord UE-Turquie, la situation dans les îles grecques s'empire chaque jour : des milliers de réfugiés, de demandeurs d'asile et de migrants étaient bloqués en Grèce dans des conditions très difficiles, sans accès à une quelconque protection, en raison de la fermeture des frontières le long de l'itinéraire passant par l'ouest des Balkans.

Ces situations ont indigné une grande partie de la population qui s'est mobilisée aux côtés d'Amnesty International, notamment à l'occasion du lancement de la nouvelle campagne mondiale « I Welcome » en septembre 2016. Cette campagne demande un partage des responsabilités plus juste entre les pays concernant la protection et l'accueil des réfugiés.

Dans ce cadre, des actions publiques en solidarité avec les réfugiés ont été menées. Amnesty International a soumis également au gouvernement luxembourgeois son « Agenda pour les demandeurs d'asile et les réfugiés », conçu et réalisé suite à des consultations avec plusieurs demandeurs de protection internationale, réfugiés et groupes d'activistes travaillant sur la thématique. Cet Agenda est une feuille de route composée de six objectifs qui visent à protéger les demandeurs d'asile et les réfugiés, et à leur permettre de jouir pleinement de leurs droits.

Veiller à ce que les demandeurs d'asile et les réfugiés au Luxembourg puissent bénéficier d'un accueil de qualité et de l'accompagnement nécessaire, s'abstenir de dresser une liste de pays sûrs, ou faciliter le regroupement familial pour les personnes ayant obtenu le statut de réfugié au Luxembourg figurent parmi les revendications.

Dans le cadre du lancement de la campagne et afin de donner un aperçu général de son contenu et d'aborder les fausses idées contre les réfugiés qui circulent sur les media et les réseaux sociaux, la section a également organisé la formation « Demander l'asile n'est pas un crime, déconstruisons les préjugés ». À travers différentes interventions d'activistes d'Amnesty International travaillant sur les sujets des réfugiés au Luxembourg, d'experts sur la thématique du racisme et de la migration, plusieurs mythes sur les migrants et les réfugiés ont été passés au crible, et les préjugés déconstruits.



Conférence de presse à l'occasion de la présentation de la campagne mondiale I Welcome.



# AGIR CONTRE LA VIOLENCE LIÉE AU GENRE



Performance des danseurs Aïda Schweitzer et Georges Maikel Pires Monteiro lors du vernissage de l'exposition «Mon corps, mes droits» aux anciens Carré-Rotondes le 4 juin 2016.

**Chaque personne a le droit de faire des choix libres et informés en matière de sexualité, de contraception, de grossesse et de parentalité. La section luxembourgeoise s'est mobilisée pour exiger le respect des droits sexuels et reproductifs pour tous, et ce dans le cadre de campagnes contre les violences à l'égard de personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexuelles (LGBTI) et contre les mariages forcés.**

## ÉVÉNEMENTS DE SENSIBILISATION INÉDITS

Le groupe d'activistes « groupe femmes », créé en 2014 lors du lancement de la campagne « Mon corps, mes droits », a organisé une grande exposition d'art aux anciens Carré-Rotondes du 4 au 12 juin 2016. Cette exposition d'art était un moyen d'aborder la question des violations des droits sexuels et reproductifs pour laquelle persistent encore de nombreux tabous et polémiques, même ici au Luxembourg. Plus de 40 artistes amateurs et professionnels ont exposé leurs œuvres. Lors du vernissage, deux danseurs ont offert une performance, abordant le thème des excisions (voir photo). En tout, ce sont quelques 400 visiteurs qui se sont rendus à l'exposition.

Pour boucler l'exposition, le groupe a également organisé une journée spéciale à l'occasion de la Fête des mères, se mobilisant pour les filles victimes de mariages forcés au Burkina Faso. Au programme de cette journée familiale, il y avait des musiciens, des poètes, des ateliers de solidarité, du dessin, etc.

À l'issue de ces événements, le président de la Chambre des Députés a remis notre pétition avec 1000 signatures contre les mariages forcés au

président burkinabé. Après la remise des signatures, le président du Burkina Faso s'est ensuite engagé à mettre en œuvre la nouvelle loi contre les mariages forcés.

## LA SITUATION DES PERSONNES LGBTI EN RUSSIE

À l'occasion de la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie (IDAHOT), Amnesty International Luxembourg (AIL), Rosa Lëtzebuerg et le Centre d'Information GAY et LESBIEN-CIGALE ont présenté un aperçu de la situation des droits des personnes LGBTI dans le monde et ont dénoncé les graves discriminations que ces communautés subissent dans certains pays européens comme la Russie.

Harcelées, menacées et victimes de violences, de nombreuses personnes LGBTI fuient leur pays et demandent l'asile dans d'autres. Dans ce contexte, les trois organisations ont souhaité attirer l'attention sur les difficultés rencontrées par les personnes LGBTI en demande de protection internationale au Luxembourg. À cette fin, une conférence de presse conjointe avec les trois associations ainsi qu'une marche silencieuse au centre-ville ont été organisées.

**1.343** signatures recoltée au Luxembourg.  
**870** personnes ont participé aux actions.  
**6 actions** ont été organisées contre la violence liée au genre.

# UNE PREMIÈRE : LE FESTIVAL DES DROITS HUMAINS

La section luxembourgeoise a organisé du 1er au 15 décembre 2016 la première édition au Luxembourg du Festival des droits humains. Pendant 15 jours, plusieurs événements, tous très différents les uns des autres, ont eu lieu avec l'objectif de mobiliser le public autour de la situation de dix personnes en danger, ainsi que sensibiliser la population à la défense des droits humains.

## DES ÉVÉNEMENTS DIVERS

Lors de chaque événement, les participants ont pu donner un sens concret au respect des droits humains via une démarche très emblématique du mouvement d'Amnesty: prendre son stylo et écrire pour défendre quelqu'un, quelque part, qui a une histoire et un combat.

À cette fin, divers événements culturels, sportifs et des conférences publiques ont été organisés : une exposition sur la Place Guillaume du célèbre artiste et activiste chinois Ai Weiwei, une projection-débat à la Cinémathèque sur la liberté d'expression et le photojournalisme en Afghanistan, des ateliers d'écriture de lettres, un jogging en soirée au profit d'Amnesty International, une soirée dansante pour les plus jeunes aux Rotondes, et une collaboration théâtrale autour des droits humains avec la Ligue d'improvisation luxembourgeoise.

## INTERVENTION DE LEYLA ET ARIF YUNUS

Le festival a atteint son point culminant avec la conférence *Que peuvent faire le Luxembourg et ses citoyens pour défendre les droits humains ?* Au Cercle Cité, en présence du Président de la Chambre des Députés, Mars Di Bartolomeo, les éminents défenseurs des droits humains Leyla et Arif Yunus ont partagé avec le public leur engagement en faveur de la justice en Azerbaïdjan. Emprisonnés en juillet 2014 en raison de leurs activités en faveur des droits humains, ils ont pu tous deux retrouver la liberté un an et demi plus tard suite à une très forte mobilisation des sympathisants d'Amnesty International, à Luxembourg et partout dans le monde.



Le 10 décembre, après la traditionnelle Marche aux flambeaux, une soirée d'écriture de lettres avec musique en direct a été organisée au bar Konrad.

Quelques **600 personnes** ont participé au Festival.

Plus de **5.200** signatures, lettres aux autorités et cartes de solidarité ont été rassemblées lors du Festival.

## AMNESTY MEDIENPRÄIS

La soirée s'est terminée avec la remise du premier « Amnesty Medienpräis », qui vise à reconnaître la contribution des médias luxembourgeois au débat public sur des sujets liés aux droits humains, et à encourager les professionnels à continuer à s'engager contre l'injustice. En 2016, le prix a été décerné au journaliste Frédéric Braun pour son article *Le mystérieux suicide du « pédé sans vie »*.

Dans ce contexte, la traditionnelle Marche aux flambeaux a aussi été organisée le 10 décembre, Journée internationale des droits de l'Homme. La marche a été consacrée au soutien des victimes du conflit en Syrie et a attiré près de 150 personnes.

## NOS MERCI AUX PARTIES PRENANTES

Cette première édition du Festival a été possible grâce au soutien de plusieurs acteurs. Il a été organisé avec le soutien de la Ville de Luxembourg, du Tageblatt, la Radio 100.7, Les Rotondes, et de l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte. Six personnalités luxembourgeoises ont également accepté de participer à une campagne de sensibilisation en soutien aux droits humains à l'occasion du Festival. Il s'agit de Sylvia Camarda, Serge Tonnar, Lambert Schlechter, Christine Majerus, Pol Cruchten et les membres du groupe de musique luxembourgeois Seed to Tree. Les photographies et le graphisme ont été réalisés bénévolement par deux activistes. Enfin, le Jogging4Amnesty a été organisé par José Azevedo au profit de notre association.



# SENSIBILISER ET MOBILISER LES JEUNES

L'éducation aux droits humains (EDH) a encore connu un grand intérêt auprès des écoles en 2016, tant auprès des enseignants que des jeunes activistes dont le nombre ne cesse d'augmenter. Comme l'année précédente, Amnesty International Luxembourg poursuit donc sa collaboration avec la Direction de la Coopération au développement luxembourgeoise pour financer les activités de l'éducation aux droits humains. Les thèmes abordés avec les jeunes tournaient essentiellement autour des réfugiés, et des violations des droits humains par les entreprises et leur impact sur le développement.

## RENCONTRE ENTRE JEUNES LUXEMBOURGEOIS ET JEUNES RÉFUGIÉS



Ayham Bawadekji, étudiant et Hasan Job, tous deux jeunes syriens et bénévoles chez Amnesty Luxembourg, ont accepté d'apporter un témoignage de leur parcours lors de nos ateliers sur le thème des réfugiés.

Durant la première moitié de l'année, la thématique qui occupait toutes les pensées, y compris celles des jeunes, était bien celle des réfugiés et des migrants. De nombreux établissements scolaires ont commandé des ateliers dont le succès était en grande partie dû au fait qu'une personne réfugiée au Luxembourg accompagnait la personne chargée de l'animation des ateliers afin d'apporter son témoignage sur la situation dans son pays et les raisons de son départ pour chercher l'asile ailleurs.

Ces ateliers nous ont également permis de mobiliser les jeunes sur l'impact de la répartition inégale des réfugiés entre les pays riches et les pays plus pauvres. Au total nous avons collecté 252 signatures de pétitions auprès des jeunes en faveur d'une meilleure répartition des réfugiés entre pays riches et pays en développement. Suite à l'un de ces ateliers, un nouveau groupe-école Amnesty a été créé par une dizaine d'élèves qui avaient décidé de se mobiliser en faveur des réfugiés et de s'engager à long terme sur les questions liées aux droits humains.

**1.985** jeunes ont été sensibilisés aux droits humains

dont **1.535** se sont mobilisés pour les défendre.

**41 ateliers** d'éducation aux droits humains ont été réalisés dans les établissements scolaires.

**16 actions** en faveur des droits humains et des personnes en danger ont été réalisées par nos groupes-écoles.

## L'ACTIVISME DES JEUNES EN PLEINE EXPANSION

Grâce à la création d'un cinquième groupe-école Amnesty, cette fois-ci au Lycée de Garçons, le nombre de jeunes engagés en faveur des droits humains continue d'augmenter. Au cours de l'année 2016, les groupes ont réalisé au total 16 actions de sensibilisation, mobilisant à eux seuls 577 jeunes en faveur des droits humains et des personnes en danger.

Parmi leurs activités on pourrait citer une projection de film suivie d'un débat sur la thématique des réfugiés, un stand de pétitions sur les droits des personnes LGBTI, des émissions de Radio Graffiti sur les Objectifs du développement durable et sur divers thématiques dont les violations des droits humains en RDC par les multinationales, etc. Quel que soit le projet, les jeunes ont brillé par leur motivation et leur énergie pour défendre les droits humains.

## Nouveau dossier pédagogique « CONNAÎTRE ET DÉFENDRE LES DROITS HUMAINS »

Ce dossier reprend tous les droits humains, leur histoire et leur contenu. Mais il s'intéresse aussi à celles et ceux qui se battent chaque jour pour les protéger et les promouvoir : les défenseurs des droits humains. De plus, cette année, nous avons consacré un chapitre entier au thème « Droits humains et développement ». Nous y abordons les problèmes de la pauvreté, des inégalités et des violations des droits humains par les multinationales dans les pays en développement. L'objectif est de sensibiliser les jeunes à la nécessité des droits humains pour créer des sociétés plus égalitaires et de les mobiliser pour soutenir les défenseurs des droits humains dans les pays en développement.



# DÉFENDRE LES DROITS HUMAINS AVEC AMNESTY

Pendant l'année 2016, de nombreux citoyens, outrés par les violations des droits humains ayant lieu partout dans le monde, se sont mobilisés au Luxembourg pour protéger et promouvoir les droits humains. Grâce au soutien de l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte, Amnesty International a été capable d'encadrer plus d'activistes, d'améliorer l'efficacité des actions menées par la section, ainsi que d'augmenter le nombre de personnes sensibilisées et mobilisées au Luxembourg.

## LE TRAVAIL DE GROUPES

Outre l'exposition d'art « Mon Corps, Mes Droits » organisée par le groupe femmes (voir page 9) ; ou le rapport Bank, arms and human rights violations, dont la rédaction et le lancement étaient une initiative du groupe business et droits humains (voir page 3), les autres groupes d'Amnesty International Luxembourg ont également continué à agir dans leur domaine. Voici un aperçu :

Le helpdesk « migrants et réfugiées », lancé en octobre 2015 en réponse à l'afflux des demandes d'aide de la part des demandeurs d'asile, a continué à fonctionner et les membres du helpdesk ont traité 26 dossiers tout au long de 55 permanences.

Le groupe de travail sur les violations des droits humains en Amérique latine, dont les membres ont à cœur d'agir contre les violations des droits humains qui ont lieu dans cette partie du monde, notamment au Mexique, ont mené une campagne de lobby. Ainsi, le groupe est allé rencontrer en janvier 2016 la présidente de la délégation à la Commission parlementaire mixte EU-Mexique, Teresa Jiménez-Becerril. Le dialogue a été entamé en vue de mettre les droits humains à l'agenda dans les relations EU-Mexique. Selon le Bureau européen d'Amnesty International, le fait que des activistes parviennent à rencontrer la députée européenne est une première.

Le groupe « Grands-Lacs » a été créé. Il cible ses actions de sensibilisation au Luxembourg sur la situation des droits humains dans une zone géographique particulière, la région des Grand-Lacs en Afrique. Ce groupe a particulièrement à cœur de défendre les droits humains au Burundi.

**14 groupes** existants, dont 5 groupes-école.

**869 activistes** recensés au Luxembourg.

**19.015** signatures récoltées, dont plus de **60 %** provenant des supports digitaux (pétition sms et site internet).

Il y avait plus de **3.100** participants aux actions.

**39 actions** publiques ont été organisées.

## PARTICIPATION DES ACTIVISTES AU MOUVEMENT

En vue d'établir des moyens pour la participation des personnes à l'ensemble du mouvement, Amnesty International Luxembourg a favorisé les synergies entre les trois groupes de travail sur la question migratoire en organisant une rencontre conjointe en juin 2016. Cette réunion avait pour but d'organiser au niveau national la campagne globale « I welcome », lancée en septembre. Suite à cette rencontre, un agenda pour les demandeurs d'asile et les réfugiés pour la période d'octobre 2016 à octobre 2018 a été créé et soumis aux autorités.

L'ensemble des membres de la section luxembourgeoise a été également invité à formuler des propositions de résolutions en vue du Conseil international d'Amnesty en 2017. À cette fin, une réunion informative a été organisée et quatre résolutions portant sur protection des droits des personnes vivant en situation de handicap, sur le rôle des sections, sur les banques et l'armement et sur les processus démocratiques ont été présentées pour leur approbation lors de l'Assemblée générale de 2017.



Action symbolique à l'occasion de 5ème anniversaire du conflit en Syrie (voir page 6).



# NOUS VOUS DEVONS UN IMMENSE MERCI !

**Nous le répétons souvent, mais sans vous, nous n'existerions pas ! Amnesty International est la plus grande organisation mondiale de défense des droits humains, et cela, nous le devons à tous nos membres et donateurs. Ce sont eux qui garantissent notre indépendance et notre liberté de parole. Ainsi, nous ne craignons pas de dénoncer les gouvernements ou les entreprises qui bafouent les droits humains.**

**GRÂCE À VOUS, LA RECHERCHE SUR LES DROITS HUMAINS EXISTE**



Donatella Rovera (ici à gauche sur la photo), chercheuse pour Amnesty International, parcourt le monde pour enquêter sur les atteintes aux droits humains. Elle s'entretient ici avec des civils suite aux bombardements aériens qui ont touché Hay al-Rashida, dans l'est de Mossoul, en Irak, le 13 mars 2017.

La recherche pour les droits humains est un travail complexe, qui nécessite beaucoup de temps et de précision. Nos chercheurs utilisent de plus en plus des technologies leur permettant d'accéder à l'information à distance, notamment lorsqu'il serait trop dangereux pour eux de se rendre sur le terrain. Ils sont ainsi amenés à utiliser des vues prises par satellites, ou encore à reconstituer des lieux et/ou des crimes grâce aux témoignages des victimes. En 2016, nous avons pu reconstituer et dénoncer les conditions inhumaines et cruelles des prisons syriennes, dont la terrible Saindaya, où des dizaines de personnes sont exécutées secrètement chaque jour. La reconstitution en 3D de la prison, combinée à une analyse statistique poussée, ont permis de déterminer ce qui se passait dans ce lieu secret et hyper-violent du régime syrien.

**GRÂCE À VOUS, NOUS POUVONS FAIRE DES DROITS HUMAINS UNE RÉALITÉ POUR TOUS**

Nos victoires ne font pas souvent la une des journaux, pourtant, elles existent et contribuent à changer la vie de milliers d'hommes et de femmes

dans le monde. Lorsqu'une personne que nous défendons est finalement reconnue innocente par la justice de son pays, nous savons que d'autres profiteront de cette décision. Lorsque nous nous levons et que nous nous mobilisons contre des décisions injustes, arbitraires et à l'encontre des droits les plus fondamentaux, c'est toujours pour le plus grand nombre.

Notre mobilisation contre la torture au Mexique a permis par exemple la remise en liberté de plusieurs femmes qui avaient été contraintes de signer des aveux sous les violences. Notre campagne « Mon Corps, Mes Droits » a obligé de nombreux dirigeants à prendre publiquement des décisions : parmi d'autres, le Burkina Faso a reconnu la mobilisation d'Amnesty International contre les mariages forcés, et s'est engagé à réformer et à mieux faire appliquer les lois pour protéger les jeunes filles et les femmes (voir le détail de nos actions dans les pages précédentes).

**AVEC VOUS, NOUS SAUVONS DES PERSONNES ET DES VIES**

Nous œuvrons à faire libérer des personnes, et à ce que justice et dignité leur soient rendues. Nous considérons que toute personne injustement menacée, emprisonnée, arrêtée ou violente a le droit d'obtenir réparation. Dans de nombreux pays du monde, cependant, le simple fait de sortir quelqu'un de prison peut lui sauver la vie, car les conditions de détention y sont effroyables. En envoyant des lettres de solidarité à des personnes emprisonnées, nous leur faisons savoir qu'elles ne sont pas seules et oubliées du monde. Nous savons que ces témoignages de solidarités permettent aux personnes que nous soutenons de garder courage et espoir.



Thulani and Tanele Maseko, avocats et défenseurs des droits humains au Swaziland, ont été libérés en 2015. «Aux membres d'Amnesty, vraiment, je ne sais pas comment le dire, mais vous êtes tout pour moi. Le soutien d'Amnesty a été immense et je n'ai pas assez de mots pour le décrire» a déclaré Tanele, la femme de Thulani (tous deux sur la photo).

# VUE D'ENSEMBLE DE NOS RECETTES

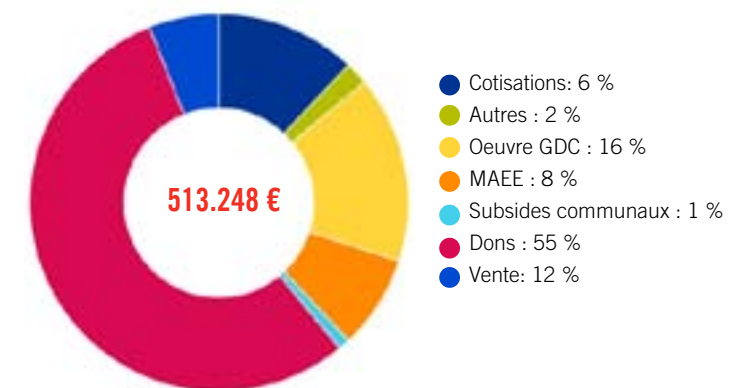
**VOS DONS CONSTITUENT NOS PRINCIPALES RESSOURCES**

**75 %** de nos revenus proviennent des fonds collectés auprès des particuliers via les dons, les cotisations et la vente de bougies.

À eux seuls, les dons représentent **55 %** de nos revenus. Ils sont donc indispensables pour mener nos actions en faveur des droits humains.

La vente de plus de **10.000** bougies, réalisée à **80 %** par des bénévoles et grâce au soutien du Comptoir Pharmaceutique Luxembourgeois (CPL), a financé 11% de notre budget.

**D'OÙ VIENNENT NOS RECETTES EN 2016 ?**



**LE SOUTIEN DES INSTITUTIONS**

Nous avons reçu en 2016 un financement de l'Oeuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte dédié à l'activisme. Ce financement, d'un montant de 101.950 €, est réparti sur 2016 et 2017.

Nous avons également reçu 43.941 € de la Direction de la Coopération au développement pour notre programme d'Education aux Droits Humains (EDH). C'est la seule subvention publique que nous recevons, et elle fait l'objet d'une validation préalable par notre Secrétariat International basé à Londres.

Enfin, de nombreuses communes nous ont soutenu via des subsides, notamment la Ville de Luxembourg qui nous a accordé un subside extraordinaire de 3.000 € pour la réalisation d'une exposition lors du Festival des Droits Humains (voir en page 8).

**NOUS VEILLONS À UNE BONNE UTILISATION DE L'ARGENT QUE VOUS NOUS DONNEZ**

Tous les ans, nous sommes audités par un réviseur d'entreprises externe qui s'assure de la bonne gestion de vos dons. Ainsi, nous sommes plus confiants et plus sereins pour affronter ensemble l'avenir.

Il n'existe aucune condition particulière pour l'affectation de vos dons, nous pouvons donc réagir rapidement aux situations imprévues, mener des recherches sur des sujets qui ne bénéficient pas de financements comme la peine de mort, ou encore lancer des actions urgentes pour faire libérer ou sauver des personnes.

**VILLMOOLS MERCI !**

De nombreuses personnes ont pensé à nous pour célébrer les moments forts de leurs vies, ou pour honorer la mémoire d'un être cher.

Un grand merci aux familles et proches de :

**Mme. Paola PHILIPPE-WEBER**  
**Mme. Maria TORNO-BRESER**  
**Mme. Marie-Thérèse MAJERUS-HOFFMAN**

\*\*\*

**Nous avons une pensée toute particulière pour**  
**M. Fernand WALCH, qui fut vice-président de notre section et**  
**militant des droits humains pendant de nombreuses années.**

\*\*\*

Un immense merci et encore toutes nos félicitations à :

**M. Antoine Seck, ancien président de notre section et actuel**  
**directeur du CPL (notre partenaire logistique à titre bénévole de la**  
**campagne bougies), pour son anniversaire**  
**M. et Mme Mike et Joana Koedinger pour leur anniversaire**  
**M. Tiziano Tanzini pour son départ en retraite**

**NOUS SOUTENIR**

Pour nous soutenir, vous pouvez faire un don directement sur l'un de nos comptes bancaires. Nous vous enverrons en janvier de l'année suivante une attestation fiscale reprenant le montant total de vos dons.

*Nos comptes bancaires sont : BCEE LU94 0019 1000 3907 2000 / CCP LU08 1111 0000 3333 0000 / BGL LU56 0030 1292 9427 0000 / BIL LU58 0023 1003 7450 0000*



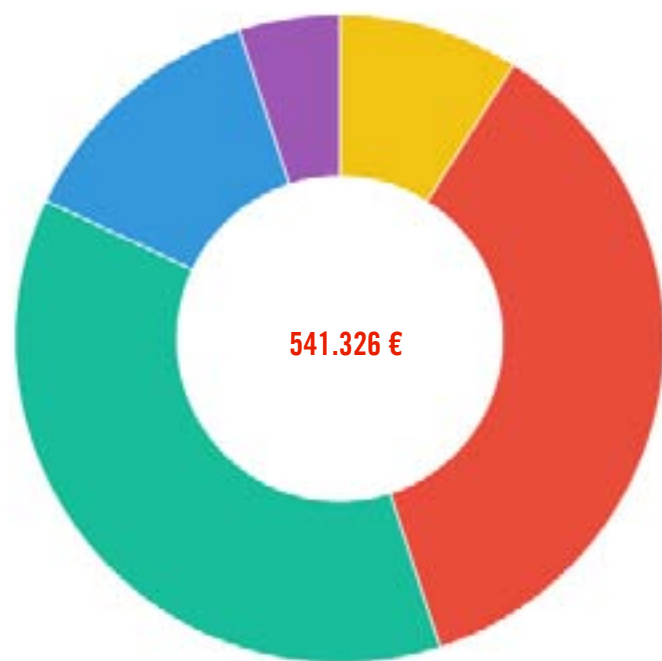
**VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?**

N'hésitez pas à contacter Pascale Oberlé qui s'occupe des relations avec nos membres et nos donateurs, au (+352) 48 16 87 ou sur e-mail@amnesty.lu

# LA BONNE UTILISATION DES FONDS

## QUELLES ONT ÉTÉ NOS DÉPENSES EN 2016 ?

- Education aux droits humains : 9 %
- Croissance : 36 %
- Campagnes et activisme : 37 %
- Contribution au mouvement : 5 %
- Fonctionnement : 13 %



Entre janvier et décembre 2016, Amnesty International Luxembourg a dépensé 541.326 € pour promouvoir les droits humains, soit une augmentation de 10 % par rapport à 2015. Cette augmentation s'explique par le renforcement des capacités de la section dans les domaines des campagnes et de l'activisme, rendu possible en partie grâce à un subside de l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte (voir page précédente). Notre contribution au mouvement international elle a baissé de près de 50 %, notamment en raison d'une croissance limitée des ressources issues de la collecte de fonds auprès des particuliers (qui en constituent la clef de répartition).

**Près de 40 % de nos dépenses** sont allées aux campagnes menées au Luxembourg et au renforcement de l'activisme. 2016 a en effet été l'année de lancement de notre projet pour promouvoir les droits humains par le biais de l'activisme. Ce subside nous a permis de créer un poste pour soutenir les personnes souhaitant s'engager au sein d'Amnesty. Une réalisation emblématique a notamment été l'organisation du 1er Festival des droits humains au Luxembourg (voir page 8). Les campagnes et l'activisme se sont centrés autour des thèmes suivants : « Stop aux violences liées au genre », « personnes en danger », droits humains au Luxembourg, peine de mort, soutien aux réfugiés et aux migrants et lancement de la campagne « I Welcome ».

**Un tiers de nos dépenses** a été consacré à la poursuite de notre croissance, notamment pour recruter de nouveaux membres et donateurs, indispensables à la poursuite de notre travail. Nous avons également renforcé nos relations avec nos membres et donateurs actuels et nous avons renouvelé notre stock de bougies pour la campagne de fin d'année.

**9 % de nos dépenses** ont été dédiées à l'éducation aux droits humains, un pilier essentiel de notre travail pour sensibiliser et mobiliser les jeunes au Luxembourg sur notre travail. Après un examen très attentif par le Secrétariat international d'Amnesty destiné à assurer que notre indépendance soit garantie, ces activités ont pu bénéficier d'un co-financement du gouvernement luxembourgeois qui en finance 75 % (25 % sont issus des fonds propres de l'association).

**5 % de nos dépenses** sont allées au mouvement international, une contribution en baisse par rapport à 2015 (-50 %) et 2014. Cette participation finance entre autre la recherche et les enquêtes de terrain qui nous permettent de dénoncer les atteintes aux droits humains partout dans le monde.

**Enfin, 13 % de nos dépenses** ont été consacrées à notre fonctionnement. Ces dépenses concernent principalement les ressources humaines et l'équipement (notamment informatique) de la section.

# VOTRE DON SAUVE DES VIES

## DEVENEZ DONATEUR RÉGULIER POUR LES DROITS HUMAINS.

En devenant donateur mensuel, vous nous permettez de **soutenir dans la durée** les victimes des violations des droits humains.

« Les membres et militants d'Amnesty International sont mes héros. Je veux leur dire que tous les efforts qu'ils ont faits pour moi n'ont pas été vains [...], je serai à la hauteur de leurs attentes. Je promets d'être un militant des droits de l'homme, de me battre pour d'autres. »  
Moses Akatugba n'avait que 16 ans lorsqu'il a été arrêté, torturé et condamné à mort pour avoir volé un téléphone portable. Après 10 ans passés dans le couloir de la mort, Moses a finalement été gracié et libéré en 2015.

## BULLETIN DE SOUTIEN RÉGULIER

A renvoyer complété et signé à : Amnesty International, BP 1914, 23, rue des Etats-Unis, L-1019 Luxembourg

Nom, prénom et adresse complète :

Téléphone (facultatif) :

**OUI**, je soutiens Amnesty International et je deviens **donateur**. Je prends note que je recevrai mon attestation fiscale une fois par an en janvier.

J'accepte d'être débité **tous les mois** de la somme de : \_\_\_\_\_ €

Je choisis d'être prélevé :

au milieu de chaque mois  à la fin de chaque mois

Identifiant créancier SEPA :  
LU58 ZZZ 0000 0000 0000 130

ASSOCIATION BÉNÉFICIAIRE :  
Amnesty International Luxembourg, 23 rue des  
Etats-unis, BP 1914, L-1019 Luxembourg

## Mandat de prélèvement SEPA

Coordonnées bancaires	
IBAN	BE LU DE FR
BIC	

Date (obligatoire) :	Lieu :
Signature (obligatoire) :	

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) Amnesty International Luxembourg à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions d'Amnesty International Luxembourg. Vous bénéficiez d'un droit à un remboursement par votre banque. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Le délai maximum pour le remboursement d'un encaissement non autorisé est de 13 mois.



# AGIR AVEC AMNESTY INTERNATIONAL

## EN QUELQUES MINUTES

- Cliquez / signez / donnez en ligne
- Signez une pétition
- Devenez membre de l'association
- Abonnez-vous à la newsletter électronique
- Diffusez l'information
- Achetez des produits de soutien

## EN QUELQUES HEURES

- Manifestez près de chez vous
- Assistez à des événements soutenus par l'association

## EN QUELQUES JOURS

- Agissez au sein d'un groupe de travail
- Devenez bénévole au siège d'AIL
- Transmettez tout ou une partie de votre patrimoine

[www.amnesty.lu](http://www.amnesty.lu)  
23, rue des Etats-Unis, B.P. 1914, L-1019 Luxembourg  
Tél. : 48 16 87, Fax : 48 36 80

